

Trois hypothèses concernant la place des Services aux étudiants dans un CEGEP

par Roland ARPIN*

LES ÉTUDIANTS ONT une conscience aiguë des limites et des problèmes de la société dont ils font partie. C'est en cela qu'ils sont fort différents de la génération des années soixante. La recherche désespérée de l'identité qui découle de cette constatation est un élément qui nous force à réfléchir à l'importance des milieux de vie qui doivent être aménagés au CEGEP.

De là à conclure parfois sommairement que la chose essentielle c'est de créer ces milieux de vie il n'y a qu'un pas.

Sans entrer dans le mérite d'un tel choix, je re- tiens pour le moment trois hypothèses concernant la typologie des milieux de vie au CEGEP.

Première hypothèse

• Un milieu de transition

On a beaucoup décrié le CEGEP milieu de «tran- sition», «passage de la mer Rouge», «vacuum», «cor-

ridor», etc. On a trop parlé de cet aspect pour qu'il soit nécessaire d'y revenir longuement.

Cette situation de fait, sa simple constatation, nous oblige à admettre que le milieu CEGEP est profondément tributaire du fractionnement, du provisoire, de la situation temporaire. Dans un premier temps il a donc été difficile à ces nouvelles institu- tions d'enseignement de créer autre chose qu'un mi- lieu où un certain nombre de personnes couraient éteindre un certain nombre d'incendies et s'occupaient au plus pressé et à l'immédiat!

Certains diront que l'on ne peut alors parler d'un milieu de vie! C'est sans doute là simplifier – en la mesurant au gabarit de la psychologie adulte – la psychologie des adolescents qui s'adaptent aisé- ment au provisoire.

Deuxième hypothèse

• Un milieu de vie qui tend au mimétisme prospectif

Une seconde hypothèse, c'est de faire du CEGEP un milieu de vie qui corresponde à celui où se re- trouveront les étudiants après leurs études: milieu où ils seront rattachés à des «groupuscules» dont les

* L'auteur est directeur général du CEGEP de Maisonneuve (Montréal).

intérêts seront communs en partie, quelle que soit l'ampleur de l'institution à laquelle ils se rattacheront.

Malgré l'affirmation voulant que, dans la macro-société qui nous englobe, les personnes deviennent rapidement des matricules et des pièces d'un échiquier, il est certain que chacun se retrouve dans des sous-groupes sociaux qui tendent à lui assurer un certain sentiment d'appartenance et une voie d'identification.

Ces affirmations un peu empiriques nous situent d'emblée face à un certain type de CEGEP à développer puisque c'est là la situation que vivront les jeunes au sortir des collèges.

La vie pédagogique ou para-pédagogique doit être ajustée en partie sur ce modèle social sans préjudice d'une exploration d'autres modèles.

Si nous admettons l'importance de cette seconde hypothèse nous sommes amenés à faire quelques observations qui décrivent les modalités des CEGEP qui assumeront ce type de milieu:

— Le contenant y prendra de plus en plus d'importance par rapport au contenu qui devient accessoire.

— L'affirmation selon laquelle les cours sont secondaires par rapport aux autres activités socio-culturelles devient recevable et les finalités sont modifiées en conséquence. Si nous poussons à l'extrême, le CEGEP risque alors de devenir un lieu de happening continu. A ce moment, nous sommes alors face aux paramètres suivants:

— L'école baigne dans cette atmosphère post-romantique décrite par Ivan Illich.

— L'école assume de nouvelles fonctions sociales en attribuant une priorité absolue aux dimensions socio-affectives.

— L'école risque d'engendrer des générations atteintes de paresse intellectuelle institutionnalisée.

D'autre part, une grande attention apportée aux groupes d'intérêts permet la personnalisation du milieu et l'individualisation des relations humaines.

Découvrir une médiane qui permette la respiration sociale et l'évolution des individus, tel est le défi que contient l'exploration de cette seconde hypothèse.

Troisième hypothèse

● Le CEGEP: «le roi des super-marchés»

A travers cette plate analogie commerciale je décris la dernière hypothèse qu'il m'est apparu intéressant de retenir.

Le CEGEP pourrait devenir un simple milieu d'apprentissage, un centre de documentation géant, où l'on trouverait le meilleur super-marché d'informations disponibles.

Parmi les raisons qui m'ont fait retenir cette hypothèse, je souligne:

1. La syndicalisation du monde enseignant qui tend à réduire le métier de professeur au métier de répétiteur, en l'enfermant dans des cadres tellement rigides et des exigences syndicales tellement tatillonnes que toute initiative de la part des enseignants ou des administrateurs pédagogiques débouche sur des avocasseries et des procès de clôture paralysants et exténuants.

2. La difficulté pour l'école d'assumer les rites d'initiation aux rôles sociaux qu'elle avait traditionnellement assumés et ce, à cause de l'importance accrue des autres agents d'éducation qui s'attribuent une part de plus en plus grande des rôles jadis dévolus à l'école et à cause de la diversité des attentes créées dans les divers groupes qui composent la société, attentes suscitées par des maîtres nombreux, de tendances et de formations variées, aux allégeances et aux objectifs souvent difficiles à identifier.

3. Une troisième raison qui pourrait faire du CEGEP un super-marché d'informations sans plus, c'est l'incapacité de l'Etat à définir clairement les commandes qu'il passe aux maisons d'éducation et aux CEGEP en particulier.

Cette difficulté de l'Etat tient entre autres aux raisons suivantes:

— L'Etat a peur des jeunes.

— L'Etat administre une société polymorphe dont il est incapable de définir les pôles.

— L'Etat n'arrive pas à définir des perspectives qui lui permettraient de fonder ses décisions en raison.

— L'Etat est incapable de définir le type de citoyens que les écoles subventionnées devraient préparer et il n'ose pas — compte tenu de la charge politico-

sociale que porte cette décision — décrire et préciser ce type de citoyens.

— L'Etat est incapable de quantifier l'importance relative des investissements humains et financiers qui doivent être faits dans les secteurs para-pédagogiques.

— L'Etat ne peut administrer l'angoisse et l'anxiété qui se sont développées en systèmes dans les milieux d'éducation et notamment chez les jeunes.

— L'Etat est face à une situation où la contestation s'est institutionnalisée — en particulier dans les écoles — à l'ombre d'une participation qui devient à la fois instrument politique et épée de Damoclès.

En conséquence, l'Etat doit remettre en question ses rôles de *responsable de l'éducation* et de la *formation intellectuelle* pour éviter de perpétuer l'ambiguïté dans laquelle il s'est installé en assumant peut-être des fonctions de suppléance dans la société actuelle.

A l'instar de l'Eglise et du clergé qui se sont retirés graduellement du milieu de l'enseignement qu'ils avaient assumé provisoirement, l'Etat sera sans doute amené à réévaluer son rôle de responsable de l'éducation.

Dans cette perspective, l'école obligatoire et l'accessibilité sont à remettre en question dans la mesure même où ces exigences devraient répondre à des attentes précises de l'Etat et de la société qui sont incapables après les avoir imposées d'en définir les véritables finalités.

LA PLACE DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS DANS CES MILIEUX

Après avoir décrit trop rapidement les milieux dans lesquels nous pourrions être appelés à travailler, il me reste à dire quelle est la place que les Services aux étudiants pourraient y tenir.

C'est là d'ailleurs m'attribuer un rôle d'expert que je ne me reconnais pas. Je me limiterai donc à dire les exigences des diverses hypothèses.

a) Les Services aux étudiants dans un milieu en transition

Depuis la création des CEGEP, les Services aux étudiants plus que tout autre service ont assumé le rôle de pompier auquel je faisais allusion.

Les uns ont trouvé cette situation dégradante et avilissante, les autres l'ont assumée comme une nécessaire période de mise en place et de définition des responsabilités et des tâches.

Je crois que cette dernière attitude était nécessaire pour bien comprendre comment nous sommes installés dans un système où la «permanence du provisoire» fait maintenant partie des coordonnées qui délimitent notre action.

Vivre dans cette permanence du provisoire ce n'est quand même pas assumer quotidiennement et installer en système l'improvisation et l'à priorisme; c'est au contraire s'inscrire rapidement — afin de sortir de ce cercle — dans une démarche prospective qui tente de nous faire prendre quelques foulées d'avance sur le régiment.

Ici encore je me contente de rappeler la situation puisqu'elle appartient déjà, dans une certaine mesure, à la première phase des CEGEP.

b) Les Services aux étudiants dans un milieu de vie qui tend au mimétisme prospectif

Si l'on se réfère aux différents articles du *Bulletin des affaires étudiantes* il me semble que cette seconde hypothèse est privilégiée par beaucoup d'animateurs et d'administrateurs des Services aux étudiants.

Parmi les raisons qui me paraissent fonder ce choix j'en retiens quelques-unes:

1. Les Services aux étudiants semblent s'attribuer généralement une fonction d'éducation privilégiée et s'opposent aux Services pédagogiques qu'ils décrivent habituellement comme des rivaux. Cette conception de l'éducation me semble périmée et elle renvoie en quelque sorte à cette dichotomie entre l'action et la contemplation qui devrait se faire en deux temps selon certains grands spiritualistes des XVII^e et XVIII^e siècles.

De la même manière l'on semble soutenir facilement que l'éducation et l'instruction doivent être scindées pour permettre sans doute aux Services aux étudiants de mieux s'approprier la première dimension!

A force d'exister par comparaison et par sous-traction des Services d'enseignement, les Services aux étudiants ont fini en certains cas par développer des mécanismes de perpétuelle définition qui leur donnent un semblant de profondeur intellectuelle

tout en masquant une recherche de l'intellectualisation qui n'est peut-être en définitive que la manifestation d'un profond désir de se hausser au même niveau que les Services pédagogiques et d'être reconnus comme des services prioritaires au même titre.

Faut-il faire remarquer que j'emploie ici à dessein les expressions «se hausser au niveau des Services pédagogiques» et «être reconnus comme des services prioritaires». Ce sont là des expressions que je dégage des revendications des Services aux étudiants.

2. Les Services aux étudiants sous-estiment en général l'une des finalités fondamentales des CEGEP *institutions d'enseignement*. Ils semblent oublier que les CEGEP existent en premier lieu pour instruire les jeunes et les faire accéder à un certain niveau d'apprentissage et de connaissance.

A force d'affirmer le contraire, plusieurs groupes de participants à l'aventure CEGEP ont fini par croire que leurs affirmations correspondaient à la réalité. Ce n'est évidemment pas flairer le vent que de réaffirmer l'importance de l'apprentissage et de la formation scolaire à l'intérieur des CEGEP mais c'est pour le moins décrire une réalité quotidiennement vérifiable et socialement nécessaire.

Ceci dit, des distinctions s'imposent:

1. Il est trop simple de prétendre que l'enseignement se fait à l'état pur et que la pédagogie est complètement étanche aux valeurs de l'éducation.

2. Il est tout aussi simpliste de penser que les animateurs des Services aux étudiants sont capables de découper nettement l'apprentissage sportif ou artistique et l'éducation sportive ou artistique.

Les phénomènes d'osmose jouent autant pour le pédagogue enseignant que pour l'animateur spécialisé et le découpage instruction-éducation renvoie aux mêmes utopies que le découpage contemplation-action que je décrivais antérieurement.

3. Ce qui appartient aux Services aux étudiants non pas d'une manière absolue mais d'une manière privilégiée c'est la possibilité de faire coïncider le réel et les activités qu'il leur est permis d'aménager. Ils peuvent le faire et ils doivent le faire sans viser à une intellectualisation factice qui les oblige perpétuellement à tout remettre en question.

Les animateurs des Services aux étudiants semblent parfois se donner une vocation d'*éducateurs* à

l'état pur qui voudraient laisser l'impression d'être les seuls détenteurs de cette noble dimension. De là à affirmer subtilement que les autres services du CEGEP ne comprennent rien à leur vocation il n'y a qu'un pas.

Les Services aux étudiants voudraient souvent, à travers leurs insinuations «d'éducateurs préoccupés avant tout d'éducation», faire sentir nettement qu'ils travaillent dans un secteur d'éducation parallèle aux autres secteurs qui eux, sont frappés «d'impuissance éducative».

Il me semble que dans l'hypothèse d'un CEGEP axé sur la création d'un milieu de vie analogue à celui où se retrouveront les étudiants, les Services aux étudiants ne doivent pas avoir peur d'aborder leur rôle à partir de la conception qu'ils sont complémentaires au pédagogique et qu'ils sont là, entre autres, pour fournir des services aux professeurs qui désirent dépasser le cadre conventionnel de la classe. Dans cette perspective les Services aux étudiants devraient exorciser les tensions en partant de l'hypothèse que la vie pédagogique de l'étudiant est prioritaire dans une maison d'éducation et qu'en beaucoup de cas elle répond à des aspirations profondes des jeunes.

A force de se dévouer corps et âme, les responsables des Services aux étudiants semblent en arriver à croire qu'ils sont les seuls de leur race.

Quand les animateurs de vie étudiante acceptent de situer leur rôle entre ces extrêmes: «supermoniteurs de parc» et «éducateurs exclusifs des CEGEP» et qu'ils le feront en dépassant les voies du narcissisme dans lesquelles trop de réflexions des Services aux étudiants et des comités provinciaux de ces services se sont enfermées depuis trois ans, alors seulement ils pourront prétendre à une place bien précise dans les CEGEP, parce qu'ils cesseront de se définir par soustraction des autres services pour se définir par addition.

c) Les Services aux étudiants dans le CEGEP «roi des super-marchés» de l'information

Après avoir privilégié l'hypothèse précédente il me reste à dire quelques mots de cette troisième hypothèse beaucoup plus réaliste que d'aucuns voudront le croire.

Dans ces CEGEP banques d'informations, les Services aux étudiants se situeraient sans doute avant tout comme des services complémentaires et

techniques qui répondraient à des commandes précises des divers groupes en place.

Il leur serait également plus facile que dans l'hypothèse précédente de se situer carrément du côté de l'animation et de l'initiation à l'apprentissage socio-culturel. Je suis porté à penser que leur vocation dépasserait rapidement les cadres de l'institution scolaire et les amènerait à plonger davantage dans le milieu social ambiant.

Compte tenu des exigences de cette dernière hypothèse et des changements profonds qu'elle sous-entend au plan pédagogique, au plan social et au plan politique, il me semble inutile de l'explorer longuement à cause de sa dimension trop prospective et trop liée à des modifications difficilement quantifiables et évaluables.

Je la laisse donc en pâture aux spécialistes de la prospection et je ne fais que rappeler l'approche de Marshall Mac Luhan:

«L'éducateur de demain sera capable de se lancer dans la tâche passionnante qu'est la création d'un nouvel environnement scolaire. Les étudiants y évolueront librement, que l'espace qui leur sera imparti soit délimité par une pièce, un bâtiment, un corps de bâtiments (...) La traditionnelle dichotomie travail-loisirs disparaîtra en fonction même de l'engagement de plus en plus affirmé de l'étudiant. Le professeur sera enfin responsable de l'efficacité de son enseignement. Actuellement, il dispose de la présence garantie d'un auditoire. Il est assuré de faire salle comble et de tenir l'affiche. Les élèves qui n'apprécient pas le spectacle sont considérés comme des ratés. Par contre, si les élèves deviennent libres d'aller où bon leur semble, la nature et la qualité de cette expérience dénommée éducation scolaire, changeront du tout au tout. L'éducateur aura alors réellement intérêt à susciter et à mobiliser l'attention de ses élèves!.»

CONCLUSION

Après cette exploration des différents milieux de vie que le CEGEP semble nous offrir et de la place que les Services aux étudiants ont occupée dans une première période, devraient occuper dans la période présente et occuperont sans doute dans une période à venir difficilement évaluable, j'ai le goût de reprendre, en guise de conclusion, ces remarques que monsieur Jean-Marc Samson faisait dans un excellent article publié dans le numéro de

février 1970 du *Bulletin des affaires étudiantes* sous le titre «Du cataplasme au cheval de Troie»:

«Il me semble urgent de modifier les règles du jeu. De cataplasmes, les services étudiants auraient avantage à se transformer en cheval de Troie. C'est par eux que l'idée de «participation» pourra déborder le domaine du parascolaire et envahir le «pédagogique». C'est par eux que la créativité pourra «entrer en classe»; c'est par leur cri qu'on en viendra à transformer l'enseignement lui-même, pour le rendre capable de dépasser l'information dirigée. De «service», les services étudiants devraient avoir le courage d'accéder à la fonction «critique». C'est par leur pouvoir catalytique que l'enseignement pourra accepter une révision?.»

Et j'ajouterais que les Services aux étudiants peuvent assumer ces rôles à condition:

1) de sortir de la phase d'identification qui était nécessaire mais qui ne peut que cultiver la stérilité si elle est prolongée;

2) de prendre leurs distances avec le monde de l'adolescence sur lequel ils calquent trop souvent leurs mécanismes de fonctionnement et leur évaluation des différentes valeurs que véhicule le CEGEP;

3) d'accéder à un niveau de «conscience organisationnelle» qui leur fasse assumer les différents niveaux de participation et leur expression polymorphe.

4) d'arrêter de se définir par soustraction des autres services pour se définir par addition;

5) de reconnaître l'importance prioritaire de la dimension pédagogique de l'école et d'inscrire leurs approches éducatives dans une perspective de complémentarité;

6) d'accepter que hors des animateurs des Services aux étudiants il existe d'autres éducateurs aussi éclairés et aussi engagés;

7) d'aborder les problèmes par des biais empiriques sans crainte de sacrifier une intellectualisation apparemment savante et brillante mais souvent stérilisante;

8) d'accepter le lent cheminement d'une société qui est encore bien loin de cette société de loisirs que décrivent les études prospectives;

1. Marshall MAC LUHAN, *Mutations 1990*, HMH, Coll. Aujourd'hui, 1969.

2. Jean-Marc SAMSON, «Du cataplasme au cheval de Troie», *Bulletin des affaires étudiantes*, février 1970, pp. 35-36.

9) d'intégrer leurs objectifs à ceux des autres services d'éducation sans abdiquer leur originalité et sans sacrifier à la facilité des idées à la mode.

Tout ceci étant dit, j'ai bien peur que ces considérations un peu rapidement élaborées apparaissent dogmatiques et j'ai le goût de citer, pour terminer, ce merveilleux passage de Gaston Berger qui nous brosse la toile de fond sur laquelle doit s'inscrire notre action dans les CEGEP et parmi les jeunes.

«Sortir de l'enfance, c'est passer du rêve au projet, c'est introduire entre ce que l'on est et ce que l'on voudrait être la série toujours pénible des moyens efficaces. C'est accepter que les réalisations soient moins belles que les rêves. C'est garder pourtant, si l'on veut réussir, quelque chose de la splendeur du rêve et du pouvoir qu'a l'imagination de rendre aimables les efforts, lorsqu'ils nous rapprochent des choses que nous aimons. L'éducation a ici une double et difficile mission. Il lui faut *donner des techniques et entraîner l'élève à faire l'effort de les appliquer*³.»

Programme réaliste et ambitieux puisqu'il définit à la fois les pôles de l'action et la prospective exaltante du travail des animateurs, des pédagogues, des administrateurs scolaires ▼

3. Gaston BERGER, *L'Homme moderne et son éducation*, Presses universitaires de France, 1962, pp. 95-96.

Deux documents sur les Services aux étudiants dans les CEGEP.

Ce texte de M. Roland Arpin, directeur général du CEGEP de Maisonneuve et celui qui suit, de M. Pierre DesGrosseillers, adjoint au directeur des Services pédagogiques au CEGEP Lionel-Groulx, ont été présentés aux participants de la session d'étude des Services aux étudiants des CEGEP en juin 1971. Nous les publions ici à titre de documents d'information.

Pour conserver à ces exposés le caractère que leurs auteurs avaient voulu leur donner dans le contexte de cette session, nous les publions in extenso, gardant la structure et le style de chacun.

LA RÉDACTION